

Attention aux pièges

Ces déchets vont dans la poubelle des ordures ménagères



les objets en verre spécial, en porcelaine, en faïence et en terre cuite



les miroirs, les vitres, les pare-brise



la vaisselle (pyrex, porcelaine, vitrocéramique, faïence)



les ampoules à filament, les ampoules halogènes



le papier peint



les cartes routières



les objets et jouets en plastique



Les couches et papiers imbibés

Ces déchets sont à apporter en déchèterie



le bois



les objets métalliques



les piles



les petits appareils électriques



les produits toxiques



les pots et les bombes de peinture



les néons, les ampoules basse consommation*



les aérosols toxiques



les consommables informatiques*